



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JUIN 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2024

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc PIERRISNARD Béatrice LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte HAMON Sylvain
GUILLEMOT Tatiana MARTIN Yves BOMMÉ Jean-Paul

ABSENTS EXCUSÉS : RAIMBAUD Nelly ; GRIMAUD Sylvie ; DUMARCHÉ Jérémy ; HUGRON Dominique (pouvoir à PIERRISNARD Béatrice)

ABSENTS NON EXCUSÉS : RIOTTE Sandrine ; DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PIERRISNARD Béatrice

I – ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Adoption du compte-rendu de la réunion du 16 mai 2024
- Rapport annuel 2023 du délégataire du service assainissement
- Fixation des tarifs de l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2024
- Questions diverses
 - Décisions du Maire depuis le dernier Conseil Municipal
 - Mise à disposition d'une partie de l'ancienne caserne des pompiers pour l'association « Ile du Don »
 - Projet d'acquisition de terrain – lotissement de la source
 - Information sur un projet d'agrivoltaïsme sur la commune

II – ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

III – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT 2023 – RAPPORT DU MAIRE

Après avoir rappelé que le Compte Administratif 2023 du service assainissement a été voté le 14 mars 2024, Monsieur le Maire expose au Conseil que la loi n°95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement organise dans une perspective de transparence, l'information détaillée des élus et des consommateurs sur l'organisation, le prix et la qualité du service de l'assainissement.

Ce rapport comprend notamment les chiffres clés et indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport sera mis à la disposition du public, en Mairie, aux heures d'ouverture, ainsi que les comptes d'affermage, les comptes-rendus financier et d'exploitation de l'année 2023 et le rapport technique de l'épandage 2023 de la station d'épuration établis par le fermier (SAUR).

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal relève que, comme tous les ans, le réseau d'assainissement fait face à de nombreuses eaux parasites. Un programme d'investissement sur le réseau est à l'étude avec la SAUR pour limiter ces apports.

IV – ACCUEIL PERISCOLAIRE : FIXATION DES TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a fixé les tarifs suivants pour la participation des familles à l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Participation des Familles

Prix pour les allocataires des régimes général et agricole

	Prix de l'heure (ou de 4 quarts d'heures)
Tranche 1 (QF < à 400 €)	1,00 € / heure
Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €)	1,12 € / heure
Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €)	1,24 € / heure
Tranche 4 (QF entre 951 € et 1 250 €)	1,32 € / heure
Tranche 5 (QF > à 1 251 €)	1,44 € / heure

Compte tenu de la grille de référence adressée par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval le 30 mai 2024, le Conseil Municipal après délibération, décide d'augmenter ces tarifs de la manière suivante à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Participation des Familles

Prix pour les allocataires des régimes général et agricole

	Prix de l'heure (ou de 4 quarts d'heures)
Tranche 1 (QF < à 400 €)	1,04 € / heure
Tranche 2 (QF entre 400 € et 650 €)	1,16 € / heure
Tranche 3 (QF entre 651 € et 950 €)	1,28 € / heure
Tranche 4 (QF entre 951 € et 1 250 €)	1,40 € / heure
Tranche 5 (QF > à 1 251 €)	1,52 € / heure

Adopté à l'unanimité

V– QUESTIONS DIVERSES

1. Décisions du Maire depuis le dernier conseil municipal

Droit de préemption

Adresse terrain	Superficie	Décision de préemption
4 Rue de la Touche	962 m ²	Non

Devis signés (> 1 000 €)

Objet	Fournisseur	Montant TTC
Cellule de refroidissement cantine	ABCP	6 574,80 €
Monocouche rue du Bas Montjouan	Hervé TP	2 268,00 €
72m de tube pour busage et grille eaux pluviales	Pum plastique	2 977,26 €
Mur de soutènement parking Atlas	APCE	4 629,49 €

2. Projet d'acquisition de terrain – lotissement de la source

M. le maire rappelle que le propriétaire de terrains, en partie classés en zone 2Au proche du lotissement de la source souhaite vendre ses parcelles d'une superficie totale de 8190 m².

Le conseil municipal souhaite faire une proposition à 45 000 € net vendeur.

3. Opération « 44 000 arbres »

La commune a candidaté au fonds de concours proposé par la communauté de communes. L'objectif serait de planter environ 300 arbres en fin d'année.

La décision de la communauté de communes n'est pas encore connue.

4. Réflexion intercommunale sur la création de nouveaux terrains synthétiques de football

Une étude est en cours pour définir les lieux les plus appropriés. La commune d'Issé est dans les communes candidates pour accueillir cet équipement.

5. Mise à disposition d'une partie de l'ancienne caserne des pompiers à l'association « Ile du Don

L'association « Ile du Don » souhaite disposer d'un local d'environ 80 m² dans le bâtiment de l'ancienne caserne.

Ce bâtiment étant déjà utilisé par plusieurs associations et par les services municipaux, l'adjoint aux associations va définir précisément les besoins des uns et des autres en matière de locaux.

La commune va profiter de cette occasion pour revoir toutes les conventions d'utilisation de locaux communaux dont une partie est aujourd'hui caduque.

6. Information sur un projet d'agrivoltaïsme sur la commune

La société ABEI Energy souhaitait informer le Conseil Municipal qu'ils travaillent actuellement sur un projet d'agrivoltaïsme de 20 ha dans une exploitation agricole au Nord-Ouest de la commune.

7. Opération Villages d'avenir

Dans le cadre de l'opération Villages d'Avenir, la commune va être accompagnée par le Cerema pour définir le devenir possible du site de l'île du Don.

Levée de séance à 21 h 57

SIGNATURES

**Le Maire
Jean-Marc LALLOUÉ**

**La secrétaire de séance
Béatrice PIERRISNARD**